



## À retenir

- L'orpaillage en Guyane a débuté dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La majorité des zones aurifères alluvionnaires ont déjà été prospectées et exploitées ces 150 dernières années.
- Les méthodes d'exploitation des gisements alluvionnaires restent relativement rudimentaires et s'appuient aujourd'hui encore majoritairement sur les techniques gravimétriques.
- Au regard des caractéristiques des gisements alluvionnaires guyanais, les méthodes gravimétriques ont été, par le passé, peu efficaces. Ceci explique la présence d'or et son extraction actuelle « en repasse », sur des flats déjà exploités, parfois même à plusieurs reprises.
- Grâce à une mécanisation par des outils accessibles et performants, ainsi qu'à une valeur croissante de l'or, un nouvel engouement pour l'orpaillage a émergé en Guyane dans les années 1980.
- La tendance à l'écémage des gisements alluvionnaires entraîne plus récemment une réorientation vers l'orpaillage primaire. Cet écémage doit cependant se comprendre dans des contextes économiques et de méthode d'extraction donnés.
- L'orpaillage illégal est aujourd'hui très développé en Guyane. Historiquement, il s'effectue surtout en alluvionnaire, mais une certaine inflexion vers l'orpaillage primaire semble s'opérer ces dernières années. Au-delà de son très fort impact environnemental, il engendre une déstabilisation globale de la société guyanaise (aspects socio-économiques, sanitaires, sécuritaires).
- L'orpaillage (légal et surtout illégal) est à l'origine d'une très forte dégradation, des écosystèmes et de la biodiversité guyanaise.
- La résilience de ces milieux, bien que mal documentée, semble très longue. La question de la réversibilité des dommages environnementaux peut donc être posée.
- Les estimations actuelles laissent penser que le stock d'or alluvionnaire sera, au regard des conditions actuelles d'extraction, totalement écémé dans une quinzaine d'années.

